

TALENTS DES CITÉS

Communiqué de presse, 14 septembre 2020

Concours Talents des Cités 2020

28 lauréats régionaux en lice pour le Concours National Talents des Cités

28 lauréats régionaux Talents des Cités ont été sélectionnés cet été dans les régions de métropole et d'Outre-mer. Parmi les 674 candidats, une trentaine de créateurs d'entreprises et porteurs de projets, installés ou résidant dans les Quartiers Prioritaires de la Ville* sont distingués et labellisés « Talents des Cités » et concourent aujourd'hui pour la finale nationale du concours Talents des Cités 2020.

Les 5 lauréats nationaux seront dévoilés lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra le 1er octobre prochain à l'UGC Ciné-Cité Bercy. Ils recevront des dotations monétaires pouvant aller jusqu'à 7000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

A l'initiative du Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et de Bpifrance, le concours Talents des Cités a été créé pour valoriser les initiatives et les réussites entrepreneuriales dans les quartiers prioritaires de la ville. Il s'inscrit comme un temps fort de l'ambition "Entrepreneuriat pour tous".

L'ANCT (ex-CGET – Epareca), France Télévisions, Radio France, le Club du XXI^e siècle et le Club d'anciens lauréats du concours, par leurs soutiens, se joignent à cette dynamique qui mobilise tout l'écosystème de la création d'entreprises. En lien étroit avec les directions régionales de Bpifrance, BGE coordonne l'organisation locale du concours.

Les lauréats ont été évalués selon leur parcours (motivation, profil entrepreneurial), la viabilité économique et financière de leur projet, l'impact de leur activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois), et leur mission « d'ambassadeur des quartiers » :

* * liste des quartiers prioritaires sur <https://sig.ville.gouv.fr/>

AUVERGNE-RHONE-ALPES

CATEGORIE CREATION – *Grenoble* : *Ingrid Joubert* pour son entreprise **AU LOCAL** qui propose des paniers alimentaires de produits locaux en agriculture responsable au prix le plus juste et des animations autour de l'alimentation et de l'agriculture locales.

CATEGORIE EMERGENCE - *Vaux-en-Velin* : *Abderhaman Nour Ebad* pour son entreprise **QAMIAB** qui développera le safran sous forme de gomme fruitée, complément alimentaire efficace contre les troubles du sommeil et le stress.

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

CATEGORIE CREATION – *Sens* : *Mohammed Errafi* pour son entreprise **GRAVIPACK** : des bretelles innovantes qui intègrent un insert rigide permettant un transfert de charge vers le centre du corps, évitant ainsi les maux de dos.

CATEGORIE EMERGENCE – *Besançon* : *Fatoumata Sylla* pour son entreprise **TOC & MIAM** : cette plateforme en ligne, combinée à une application, offre à ses utilisateurs le choix de recevoir des convives pour un repas ou d'être invité, à un prix abordable.

BRETAGNE

CATEGORIE CREATION – *Rennes* : *Jamarber Madhaj* pour **RPS**, un jeu de société qui vise à promouvoir auprès des jeunes la prévention de manière ludique en les sensibilisant à la réalité de la vie carcérale.

CATEGORIE EMERGENCE – *Lorient* : *Hélène Bourguignon* pour son entreprise **MADY & CO** qui sera un lieu de lien social autour d'une boucherie, d'une épicerie et d'un laboratoire de cuisine partagée.

CENTRE-VAL DE LOIRE

CATEGORIE CREATION - *Châteauroux* : *Jean-Michel De Germain* pour **INSERTIS BUSINESS SCHOOL**, un organisme de formation qui propose des parcours personnalisés donnant accès à des diplômes reconnus par l'Etat, et menant vers l'insertion professionnelle.

CATEGORIE EMERGENCE – *Chartres* : *Mélina Auguste* pour son entreprise **RHYTHM NATIONS** spécialisée dans la communication et les relations presse dans le secteur de la musique.

CORSE

CATEGORIE CREATION - *Bastia* : *Yasmine M'Hadi* pour **KALLISTE COSMETIQUE**, un magasin de produits cosmétiques bio des artisans corses, dans un esprit zéro déchet.

CATEGORIE EMERGENCE - *Porto Vecchio* : *Rachid Abdennabi* pour son entreprise **ABDENNABI** qui sera un atelier cuisine proposant diverses prestations : cours de cuisine, chef à domicile, et préparation de plats sur commandes.

GRAND EST

CATEGORIE CREATION – *Mulhouse* : *Maud Roucayrols* pour **ECO'VRAC**, une épicerie dédiée au vrac, avec plus de 200 produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien, au juste prix.

CATEGORIE EMERGENCE - *Charleville-Mézières* : *Sébastien Halluin* pour son entreprise **HALLUIN**, service de rapatriement de défunts.

HAUTS-DE-FRANCE

CATEGORIE CREATION - *Hénin-Beaumont* : *Zohra Bahamou* pour son entreprise **MIEL & CANNELLE** qui vend une gamme de produits d'hygiène naturels, éthiques et économiques, pour le corps, le visage et les cheveux.

CATEGORIE EMERGENCE - *Soissons* : *Jeremy Bauduin* pour **O'SAVEURS IODEES**, bar mobile qui se déplacera sur les marchés de Soissons et des environs pour proposer des huîtres, des tapas de la mer et du vin, mais également des assiettes de charcuterie et de fromage.

ILE-DE-FRANCE

CATEGORIE CREATION - *Chatenay-Malabry* : **Redouane Bouchane** pour son entreprise **REENBOW** qui lance le kit Mirabo, permettant aux enfants d'apprendre l'anglais en s'amusant.

CATEGORIE EMERGENCE – *Evry* : **Nora Ait-Abdellah** pour son entreprise **MON ENTREPRENEUR SOCIAL**, qui accompagne, conseille et fait le lien entre les entreprises et les prestataires de services qui ont en commun la volonté de respecter l'homme et l'environnement.

NORMANDIE

CATEGORIE CREATION – *Rouen* : **Cédric Batantou** pour **TERANGA**, un service de livraison de produits frais (légumes et fruits) qui respectent les saisons et l'écologie.

CATEGORIE EMERGENCE – *Elbeuf* : **Sébastien Berger** pour **MAIN DANS LES MAINS**, une épicerie solidaire de nouvelle génération. Mêlant aide alimentaire et plateforme digitale, permettant le don de produits alimentaires et ménagers entre particuliers.

NOUVELLE-AQUITAINE

CATEGORIE CREATION – *Dax* : **Alam Saiful** pour **LE TANDOOR**, un concept de fast-food à consonance indienne.

CATEGORIE EMERGENCE – *Bayonne* : **Nathalie et Angélique Dema** pour leur entreprise **DEMA**, qui se consacre à la fabrication et à la vente d'articles de maroquinerie responsables et durables.

OCCITANIE

CATEGORIE CREATION – *Sète* : **Damien Larderet** pour **LA CARIOCA**, une boulangerie proposant une large gamme de produits (pains variés, viennoiseries, biscuits, pizzas et boissons haut de gamme) et un espace « salon de thé et café ».

CATEGORIE EMERGENCE – *Montpellier* : **Tupac Soulas** pour **ESCAPAD**, une coopérative d'activité et d'emploi dédiée aux travailleurs des Services À la Personne (SAP).

PAYS DE LA LOIRE

CATEGORIE CREATION - *Saint-Herblain* : **Yasmina El Koubaily** pour **MAROCCOSM'ETIK**, une entreprise de produits cosmétiques durables et de qualité, fabriqués à partir de la rose de Damas dans une démarche sociale et solidaire, favorisant l'insertion professionnelle des femmes.

CATEGORIE EMERGENCE – *Angers* : **Somia Aouka** pour son entreprise **MIA MATI HAUTE COUTURE**, qui proposera des créations de robes faites sur-mesure et à des prix accessibles.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

CATEGORIE CREATION – *Tarascon* : **Souad El Boutahiri** pour **DERMO BEAUTY BY S**, une entreprise de soins de bien-être et d'entretien corporel dits de nouvelle génération, impliquant des technologies innovantes.

CATEGORIE EMERGENCE – *Marseille* : **Annaëlle N'Kaoua** pour **LA MAISON DES NINES**, lieu proposant un espace cuisine pour de la restauration et du snacking tout au long de la journée, un coin salle de bains pour la parfumerie et la cosmétique naturelle, un « dressing » proposant des vêtements de créateurs responsables et une salle à manger pour l'accueil du public et la privatisation d'espace.

OUTRE-MER

CATEGORIE CREATION - *Cayenne (Guyane)* : **Frédérique Longin** pour **YANAKAZ**, une auberge traditionnelle solidaire à prix accessible, un moyen d'action efficace pour lutter contre le désenclavement, les inégalités sociales et les problèmes sanitaires.

CATEGORIE EMERGENCE - *Macouria (Guyane)* : **Noémie Dudit** pour **EBENO BWA**, une entreprise de menuiserie, axée sur une démarche écocitoyenne de développement durable.

Tous les résultats et plus d'infos sur les lauréats sur le site www.talentsdescites.com

À propos de Talents des Cités

Créé sous l'égide du **Ministère chargé de la Ville et du Logement** et soutenu par **Bpifrance**, le concours Talents des Cités a été créé pour valoriser et rendre plus visibles les initiatives des femmes et des hommes des QPV.

En partenariat avec l'**ANCT (l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires)**, **France Télévisions**, **Radio France**, **le Club XXI^e siècle** et **Art and Blind- lauréate de la première édition du concours** -, il est porté par l'ensemble des réseaux de la création d'entreprises et co-organisé dans toute la France par **BGE, réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises**.

Depuis son lancement en 2002, *Talents des Cités* a récompensé plus de 600 entrepreneurs qui ont créé plus de 2500 emplois dans ces quartiers.

- **Plus de 600 créateurs d'entreprise récompensés en 18 ans**
- 14 concours régionaux et 1 concours national chaque année
- 28 lauréats régionaux et 5 lauréats nationaux chaque année
- Une pérennité à 3 ans de 82% des projets des anciens lauréats (moyenne nationale à 71%)

Plus d'information sur : www.talentsdescites.com

À propos de Bpifrance et Bpifrance Création

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Bpifrance a repris l'ensemble des activités de l'Agence France Entrepreneur (AFE) pour créer Bpifrance Création.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - www.bpifrance-creation.fr/ www.presse.bpifrance.fr/
Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

A propos de BGE

Créé en 1979, BGE est un **réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises** depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise. **Booster et Garant d'un Entrepreneuriat pérenne**, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux.

Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de **plus de 400 000 entreprises**. Avec un **fort ancrage territorial**, le réseau BGE compte aujourd'hui **530 lieux d'accueil** déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris l'Outre-mer, qu'animent 1130 conseillers-formateurs. Chaque année, **30 000 entreprises** sont également accompagnées par BGE dans leur développement.

Plus d'information sur : www.bge.asso.fr